

## Suivi-évaluation des indicateurs du Projet R1400\_Du 15 janvier au 15 juillet 2019

### 2.3. Matrice de cadre logique à jour

La matrice de cadre logique va évoluer au cours de la durée de vie de l'Action (c'est-à-dire des activités). Des lignes supplémentaires pourront être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires pourront être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir « Valeuractuelle »).

Le terme « résultats » désigne les produits, les effets et l'impact de l'Action.

Le cadre logique pourra être révisé en tant que de besoin (dans le respect des dispositions du point 9.4 des conditions générales).

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
<i>Impact (objectif général)</i>	Boiser/reboiser 1400 ha de superficies dégradées et déforestées, en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transition écologique placées sous l'autorité des Communes.	Au moins 70%des 1400 ha de nouvelles plantations forestières communales sont en croissance normale en 2022 dans les régions sèches et de transition écologique.	Pas de plantations en croissance dans les sites ciblés des zones sèches et de transition en 2017.	Au moins 1400 ha de plantations mises en place et entretenues dans 16 Communes jusqu'en 2022.	Au mois de juin 2019, certaines Communes ont démarré les activités de préparation de terrain, de mise en place des pépinières, de piquetage, de trouaison et de mise en terre. Au total, 888, 3 ha de plantation sont en cours de mise en place, dont 624,3 ha réparties dans 09 Communes de la zone de savane sèche et 264 ha réparties dans 06 Communes de la zone de transition écologique.	Rapports de mission Rapports d'activités Comptes-rendus réunions mensuelles Page Facebook Plateforme WhatsApp	Sans objet.
<i>Effet(s) [Objectif(s)]</i>	<b>Résultat direct 1.1</b> : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.	Au moins 2responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici	En novembre 2018, aucun agent communal formé dans les Communes bénéficiaires.	Au moins 2responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici	Plus de 2responsables communaux,pépiniéristes locaux et des organisations locales sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord et maîtrisent l'itinéraire technique	Rapports et PV de formation, de réunion.	Les capacités intellectuelles et intrinsèques des responsables communaux leurs permettent d'assimiler les formations reçues.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
		2018.		fin 2019.	d'une pépinière d'anacardier et les itinéraires sylvicoles en général au mois de juillet 2019		
	<b>Résultat direct 2.1</b> : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenues et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans.	1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.	En novembre 2018, au moins 100 ha de plantation forestière boisés sur les sites.	1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés d'ici 2021.	869,28 ha de zones sèches sont en cours de boisement/reboisement au mois de juillet 2019	Rapports d'activités.	Les plantations existantes sont intégrées dans le programme au niveau des travaux d'entretien et de sécurisation.
	<b>Résultat direct 3.1</b> : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.	400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.	En Nov 2018, environ 50 ha de plantations forestières enrichies.	Au moins 400 ha de plantations forestières enrichies dans les zones dégradées d'ici 2022.	349 ha de zones de transition sont en cours de boisement/reboisement au mois de juillet 2019	Rapports d'activités.	Le programme intègre les plantations existantes dans les activités d'entretien et de sécurisation.
	<b>Résultat 4.1</b> : le marché domestique est approvisionné en bois légal.	D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.	En nov. 2018, moins de 15% de bois légal approvisionné sur le marché domestique.	Au moins 50% de bois légal approvisionné sur le marché domestique local des Communes pilotes d'ici à 2022.	Aucun produit n'est disponible au mois de juin 2019. Car, aucune activité n'a encore été exécutée. Cette activité est reprogrammée au second semestre 2019.	Rapports d'activités.	les acteurs du marché ont accepté d'intégrer le SVL dans leurs activités. Le personnel du MINFOF en charge du contrôle assume ses missions régaliennes.
	<b>Résultat direct 5.1</b> : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	En nov. 2018, aucun contrat signé.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées au mois de juillet 2019.	Rapports d'activités et d'évaluation.	Déficit de collaboration. Retard des décaissements. Non respects des calendriers sylvicoles et des engagements des cofinancements.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
<i>Produits</i>	<b>Produit 1.1</b> : les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations.	Montant du budget communal affecté à la gestion des forêts de plantation.	Entre 3 et 5 millions de FCFA /an de subvention pour seulement quelques Communes.	Affecter au minimum 10 à 20 millions de FCFA de budget annuel aux forêts de plantations par Commune.	Les Communes bénéficiaires vont mobiliser au cours de cette première année, près de 76 225 € (50 000 000 F CFA) comme contrepartie financière et plusieurs apports en nature (plants, main d'œuvre, logistique, transport, etc.) pour renforcer les dispositifs mis en place par l'Action pour garantir la pérennité et la durabilité des activités menées sur le terrain	Compte administratif.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	<b>Produit 2.1</b> : 1000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%.	Au moins 70% des 1000 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	100 ha.	1000 ha de plantations dans les Communes cibles.	Au mois de juillet 2019, la superficie des sites préparés pour la création des plantations dans la zone de savane sèche est estimée à 869,28 ha. L'on ne peut encore à ce stade, évaluer le taux de réussite des plants étant donné qu'ils ne sont pas encore tous mis en terre	Rapports d'évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	<b>Produit 3.1</b> : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%.	Au moins 70% des 400 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	50 ha.	450 ha.	Au mois de juillet 2019, au moins 349ha de plantation sont en cours de création dans les Communes bénéficiaires de la zone de transition. L'on ne peut encore à ce stade, évaluer le taux de réussite des plants étant donné qu'ils ne sont pas encore tous mis en terre.	Rapports d'évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	<b>Produit 4.1.</b> : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet.	Au moins 70% des Communes pilotes du projet ont un système de vérification de la légalité des bois vendus sur leur marché domestique.	0 Commune pilote des zones sèches et de transition .	07 Communes pilotes des zones sèches et de transition d'ici à 2022.	Aucun produit n'est disponible au mois de juillet 2019. Car, aucune activité n'a encore été exécutée. Cette activité est reprogrammée au second semestre 2019.	Rapports d'activités.	
	<b>Produit 5.1.</b> : bonne gouvernance du projet	Nombre de procédures de marché validées Rapport ressources financières/activités Taux d'exécution financière et physique.	0	Nombre de procédures validées Taux d'exécution financière / an.	A la période de reporting du présent rapport narratif, aucune procédure de marché n'a encore été soumise à la CAON, et par conséquent validée. Un (01) rapport financier correspondant à la période de reporting du présent rapport a été soumis à la CAON. Le taux d'exécution financière et physique au 15 juillet 2019, est de <b>39.69 %</b>	Rapports d'évaluation Rapports d'audit.	